

Réf: Dossier 350309

Avis de constitution

SOCIETE « SOMICAR »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU, Lot 2756, Ilot 239

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 14/10/2024 reçus par Me AKATCHA GRANSSE ALBERIC, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 05/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOMICAR »

Objet : Etudes, recherche et exploitation dans le domaine des mines et carrières.

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU, Lot 2756, Ilot 239

Dirigeant(s) M OHOUE MANDOU ANGE-YANNICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09324 du 11/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76504/GTCA/RC/2024 du 11/12/2024

Pour Avis

Le CEPICI

